

Modalités pratiques de la rentrée 2020 - Protocole sanitaire

RENTÉE 2020 : MODALITÉS PRATIQUES



L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Afin de garantir la protection des élèves et des personnels, la rentrée doit être assurée dans le respect des règles sanitaires dans les écoles et les établissements scolaires.

" Protéger tous les élèves et les adultes et assurer l'éducation pour tous "

TOUS LES ÉLÈVES REPRENENT L'ÉCOLE DÈS LE 1ER SEPTEMBRE

L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Il s'agit aussi de déployer tous les moyens nécessaires pour permettre la remise à niveau des élèves ayant le plus souffert de la période de confinement.

En ce début d'année scolaire, les priorités sont d'évaluer les élèves afin de mieux les accompagner et de consolider leurs apprentissages. Une réponse personnalisée leur sera apportée afin qu'ils retrouvent le chemin de la réussite.

Pour aller plus loin

- La circulaire de rentrée, document de référence, détaille les priorités pour l'année scolaire 2020-2021 ainsi que les moyens mis en place.
- Des outils et ressources afin de conforter les apprentissages de l'année précédente des élèves et d'aborder les nouvelles notions ainsi que des outils de positionnement permettant d'observer les acquis des élèves dès les premiers jours de classe sont mis à disposition des professeurs.
- Un document d'information aux familles : de l'école au lycée, une rentrée sereine dans le respect des recommandations sanitaires

- [Circulaire de rentrée 2020](#)
- [Priorités pédagogiques et outils de positionnement](#)
- [Livret d'information aux familles](#)

UN PROTOCOLE SANITAIRE POUR ASSURER LA PROTECTION DE TOUS DANS LES ÉCOLES, LES COLLÈGES ET LES LYCÉES

Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte Covid-19, cette rentrée se fait dans le respect des règles sanitaires.

Ces règles permettent d'accueillir tous les élèves. Elles peuvent être adaptées par les autorités sanitaires en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur les territoires.

Les grands principes

- Respect des gestes barrière
- Port du masque pour les adultes et pour les collégiens et les lycéens
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

Le protocole traduit les prescriptions émises par les autorités sanitaires pour qu'elles soient applicables dans le cadre de l'École. Il prend en compte l'évolution des obligations réglementaires en matière de port du masque dans les transports scolaires.

[Consulter le protocole sanitaire rentrée scolaire 2020-2021 \(mise à jour 1er septembre 2020\)](#)

Directeurs d'école, chefs d'établissement : des fiches détaillées précisent les procédures à suivre dans les cas de suspicion ou de confirmation de cas covid-19 dans une école, un collège ou un lycée.

[Suspicion ou confirmation de cas Covid-19 : ce qu'il faut faire](#)

Une FAQ répond aux principales questions de la communauté éducative. Des fiches repères thématiques précisent les modalités d'organisation et proposent des bonnes pratiques.

[Consulter la FAQ sur les conditions générales de la rentrée scolaire \(version au 20 septembre 2020\)](#)

[Consulter les fiches repères thématiques](#)

QUELLE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 ?

En cette rentrée, tous les élèves sont accueillis à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. Les professeurs assurent l'intégralité des cours en présentiel.

Dans l'hypothèse d'une circulation accrue du virus sur tout ou partie du territoire, cette organisation pédagogique pourrait être amenée à évoluer, sur demande des autorités sanitaires, afin de continuer à assurer l'éducation pour tous.

Exception 1 - Restriction de l'accueil physique des élèves

- Tous les élèves auront accès à des cours en présentiel sur une partie du temps scolaire chaque semaine
- Organisation adaptée pour le reste du temps scolaire : enseignement numérique à distance (CNED, possibilité de suivre la classe à distance, cours Lumni sur France 4, etc.), accompagnement scolaire et éducatif (Devoirs faits, dispositif 2S2C)

Dans ces deux cas, les familles seront accompagnées selon leurs besoins : prêt de matériel, impression et envoi des devoirs à la maison, etc.

Exception 2 - Fermeture d'une classe ou d'une école ou d'un établissement

- Organisation d'un enseignement à distance ou mobilisation de toutes les ressources (cours Lumni sur France 4, Ma classe à la maison ou Classe virtuelle du CNED, ressources pédagogiques numériques, etc.)

Pour aller plus loin

Un ensemble d'outils pour organiser la continuité pédagogique est mis à disposition des professeurs, directeurs d'école, chefs d'établissement et inspecteurs.

- [Plan de continuité pédagogique](#)
- [Ressources pour la continuité pédagogique](#)

LES BONS GESTES À ADOPTER

- [Livret d'information aux familles](#)
- [Affiches pour les écoles et établissements](#)

#RENTÉE2020 : MESSAGE AUX PROFESSEURS ET AUX PERSONNELS



[Télécharger la retranscription - Organisation de la rentrée 2020 \(RTF\)](#)

[Coronavirus - Covid-19 : point de situation au 18 septembre 2020](#)

[Trouver une adresse](#)

[Contacter nos services](#)

[Écrire au ministre](#)

[Contacter le médiateur](#)

[Contacter le délégué à la protection des données](#)

[Services en ligne](#)

SITES ÉDUCTION

Devenir enseignant
Éducol
Onisep
Cned
Réseau Canopé
CLEMI
France éducation international
Institut des hautes études de l'éducation et de la formation
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
Sites académiques

SITES PUBLICS

Elysée.fr
Gouvernement.fr
Service-public.fr
Legifrance.gouv.fr
France.fr
Data.gouv.fr
Jeunes.gouv.fr
Sports.gouv.fr

VOUS INFORMER

Toute l'actualité
Espace presse
Lettres d'information
Data.education.gouv.fr
Etudes et statistiques
Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
Vie lycéenne
110 bis, le lab d'innovation

RESTEZ CONNECTÉ

[Twitter](#)
[Facebook](#)
[LinkedIn](#)
[Instagram](#)
[YouTube](#)
[Snapchat](#)
[Pinterest](#)